

Je protège mon pays,

Je progresse dans la vie,

J'intègre une communauté jeune, soudée, moderne.

L'engagement dans l'armée de Terre est accessible à tous, sans condition de niveau d'études ou de diplôme.

S'engager dans la réserve opérationnelle de l'armée de Terre, c'est faire le choix de vivre une expérience personnelle et professionnelle, enrichissante et valorisante !

Un cadre bienveillant qui me forme et m'offre des possibilités d'évolution vers les grades supérieurs en fonction de ma motivation, de mes aptitudes et de mes aspirations.

👍 Je suis étudiant de moins de 25 ans ?

Je peux bénéficier d'une aide financière pour passer le permis de conduire à hauteur de 1 000€.*

Je peux aussi bénéficier d'une allocation d'études spécifique de 100€ par mois.*

Je peux valider des unités d'enseignement.**

✓ Je suis **utile** à la Nation et je suis un militaire à part entière en remplissant des **missions ponctuelles et similaires aux militaires d'active**.

✓ Je contribue à la **protection des français** et du territoire national (opération Sentinelle, plan Vigipirate) ou j'apporte mon savoir-faire dans de nombreux domaines spécifiques (juridique, mécanique, communication, cyberdéfense ...).

✓ Je signe un **contrat rémunéré** de 1 à 5 ans renouvelable et je perçois une rémunération de 53€* par jour, évolutive et **non imposable**.

✓ Je bénéficie d'une **formation complète** et d'un entraînement spécifique, adapté aux missions qui me sont confiées (formation au combat, tir, secourisme, aguerissement...).

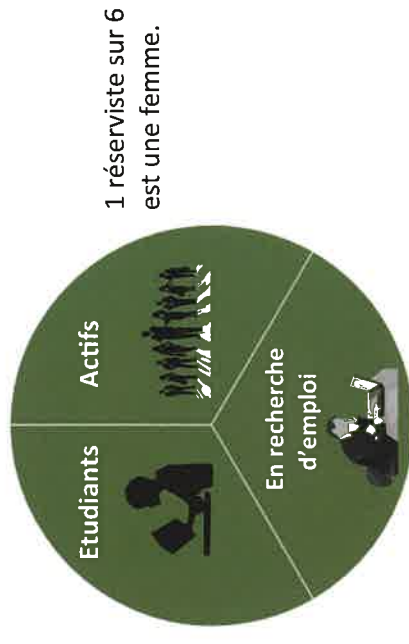
✓ J'effectue en moyenne 37 jours d'activité par an **selon mes disponibilités** (weekend, congés, vacances scolaires...)

* Valeur non contractuelle.

* Selon les conditions du décret n° 2017-328 du 14 mars 2017.

** Selon les conditions du décret n° 2017-962 du 10 mai 2017.

✓ J'intègre une **réserve jeune, dynamique et représentative de la société** : presque la moitié des réservistes ont moins de 30 ans et la majorité n'a aucun passé militaire.



✓ J'exerce une **activité professionnelle** ?

Je suis salarié,
mon employeur a l'obligation de m'accorder 5 jours par an pour accomplir mes activités de réserve.

Je suis fonctionnaire,
je peux bénéficier du maintien de ma rémunération en plus de ma solde jusqu'à 30 jours d'activité par an dans la réserve.

✓ Je suis en **recherche d'emploi** ?

Mes activités de réserve me permettent
d'enrichir mon CV, d'obtenir de nouvelles qualifications,
tout en conservant mes droits à
l'allocation d'aide au retour à l'emploi.

✓ Je rejoins une **communauté soudée à l'esprit guerrier** qui par la transmission de ses valeurs me permet de développer un savoir-être.

Volonté
Fraternité d'armes
Courage Rigueur
Esprit d'équipe Solidarité
Discipline Honneur Loyauté
Désir de servir

✓ Je deviens un **réserviste opérationnel connecté** grâce à des outils modernes pour gérer mes activités.